



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

PROJET DE RÉSOLUTIONS

• Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport d'activités relatifs à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, tel qu'il vient de lui être présenté ;

• Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes, du rapport financier de l'exercice 2024 et du rapport du Cabinet d'expertise comptable SLA approuve lesdits comptes tels qu'ils viennent de lui être présentés ;

• Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2026, tel qu'il vient de lui être présenté ;

• Quatrième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour une période de trois ans, sous réserve des dispositions statutaires en matière de renouvellement du Conseil d'Administration, le mandat de Madame Mireille Lemoine en qualité d'Administrateur de l'ACEF/BRED de la Région parisienne.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité de l'Association pour l'année 2027.

• Cinquième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour une période de trois ans, sous réserve des dispositions statutaires en matière de renouvellement du Conseil d'Administration, le mandat de Monsieur Patrick Marcillac en qualité d'Administrateur de l'ACEF/BRED de la Région parisienne.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité de l'Association pour l'année 2027.

• Sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour une période de trois ans, sous réserve des dispositions statutaires en matière de renouvellement du Conseil d'Administration, le mandat de Monsieur Roland Froment en qualité d'Administrateur de l'ACEF/BRED de la Région parisienne.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité de l'Association pour l'année 2027.

• Septième résolution

L'Assemblée Générale désigne pour une période de trois ans Monsieur Christian Mukwayanzo en qualité d'Administrateur de l'ACEF/BRED de la Région parisienne.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité de l'Association pour l'année 2027.

